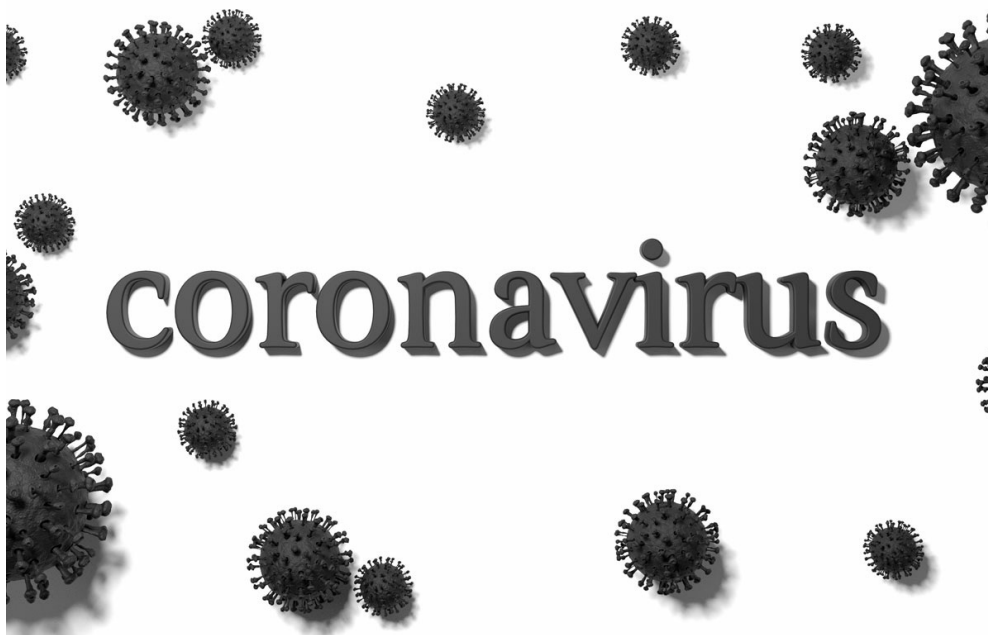




# Pandémie liée au COVID-19

Mis en ligne le **jeudi 16 avril 2020**



La pandémie liée au nouveau coronavirus (COVID-19) a conduit de nombreux états à fermer leurs frontières et à instaurer un confinement dans le cadre de la situation d'urgence sanitaire. Pour la France, le confinement est prolongé jusqu'au 11 mai 2020.

Les **premiers symptômes sont pulmonaires avec une infection respiratoire fébrile parfois associée à une gêne respiratoire**. Certains cas peuvent être graves et conduire au décès. **La transmission interhumaine est avérée**.

La situation sanitaire globale est suivie activement par l'OMS.



En cas de doute ou de question, **prenez contact soit avec votre médecin militaire d'unité, soit avec votre médecin traitant** qui vous donnera la procédure à suivre.

En prévention il faut appliquer les mêmes gestes que ceux recommandés pour éviter la grippe en période hivernale (lavage des mains, des surfaces contact, couvrir le nez ou la bouche lors d'éternuement avec un mouchoir et le jeter dans la poubelle des déchets non recyclables ...)

## EN SAVOIR PLUS

► [en consultant le site Santé Publique France.](#) ↗